

1. Principes de base pour l'inclusion des termes dans SNOMED CT

Principes de base pour l'inclusion des termes dans SNOMED CT

Pour qu'un concept soit considéré pour inclusion dans la terminologie, il doit répondre à certaines exigences comme :

1. **Non-ambiguïté**: au sein d'une hiérarchie donnée, le terme représente l'idée clinique sans ambiguïté. Le même synonyme privilégié peut être utilisé pour représenter des concepts différents. Il est nécessaire de se fier au nom complet précis pour sélectionner le terme approprié.
Par exemple le terme fundus dans la hiérarchie structure corporelle, peut faire référence aux concepts suivants :
gastric fundus structure (body structure) ou
structure of fundus uteri (body structure) ou
structure of fundus of gallbladder (body structure) ou
structure of fundus of eye (body structure).
2. **Justesse linguistique**: les conventions orthographiques et les règles de syntaxe du français (Canada) doivent être respectées, en recherchant à la fois la pertinence et l'économie de mots.
3. **Transparence**: le terme doit être compréhensible; il doit refléter les caractéristiques du concept qu'il représente.
4. **Acceptabilité** : autant que possible, les termes doivent tenir compte du langage en usage dans les milieux cliniques.
5. **Uniformité et cohérence** : utiliser des termes de construction semblable pour des concepts similaires.
6. **Portée nationale ou internationale** : afin d'être considérée, la requête doit avoir une portée nationale ou internationale

Notez qu'à certain moment, les exigences ci-dessus énumérées peuvent être conflictuelles. Il sera donc important de documenter les problèmes soulevés ainsi que leur résolution dans les sections appropriées du présent guide.